

# **CONTRIBUTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE MON PAYS**



## **MEILLEURE GOUVERNANCE**

**Par Ndiaga Ba**

**Citoyen du monde, d'origine Sénégalaise**

**[vosach.info@gmail.com](mailto:vosach.info@gmail.com)**

**Juriste et Humaniste de formation**

**Novembre 2024**

**Tel: +1 819 569-8849**

**3802 rue Charles Hamel**

**Sherbrooke, J2L 1M6**

**Québec, Canada**

## SOMMAIRE

<b>Note introductive.....</b>	<b>4</b>
<b>A- Les véhicules administratifs .....</b>	<b>5</b>
<b>B- La gestion du carburant de l'état.....</b>	<b>6</b>
<b>C- Renforcement des contrôles au sein des sociétés d'État .....</b>	<b>8</b>
a)    Les conseils d'administration des sociétés publiques d'État .....	8
b)    Les directions des sociétés publiques d'État.....	9
<b>D- Révision des salaires, comportement républicain des hauts fonctionnaires de l'état.....</b>	<b>11</b>
a)    Révision des salaires des hauts fonctionnaires .....	11
b)    Comportement républicain des fonctionnaires de l'administration publique.....	12
c)    Le sens du devoir .....	14
<b>E- Amélioration des conditions de vie de certains corps de métier.....</b>	<b>16</b>
a)    Justifications et intérêts de cette amélioration .....	16
b)    Les effets et les intérêts pour chaque corps de métier.....	19
<b>F- Mesures d'accompagnement et structures d'encadrement.....</b>	<b>25</b>
a)    Les mesures d'accompagnements.....	25
b)    Une structure d'encadrement .....	26
<b>F- Justification des mesures .....</b>	<b>27</b>
a)    L'impact de l'application des lois et des règlements dans le développement du pays.....	27
b)    L'impact sur l'éradication de la corruption.....	28
<b>H- Assainissement de l'environnement et moralisation de la vie publique.....</b>	<b>31</b>
a)    L 'assainissement de l'environnement publique .....	31
b)    La moralisation de la vie publique.....	37
<b>I - L'importance de la société civile pour le développement d'un pays. .....</b>	<b>45</b>
a)    Les organisations non gouvernementales (ONG) : partenaires privilégiés et naturels, pour le développement de la nation. .....	45
b)    Les ONG nationales et régionales, PPNE pour le développement de notre pays. ....	47
c)    Les organisations non gouvernementale (ONG), une banque intarissable de ressources pour le développement de notre pays.....	48
d)    Les ONG : des organisations de bénévoles au service du développement de notre pays .....	48
<b>J - Retrocession des biens publics indûment acquis .....</b>	<b>49</b>
a)    Les terres agricoles dont les paysans sont spoliés.....	45
b)    Les terres, objets d'appropriation et de transactions illégales.....	50
<b>Conclusion .....</b>	<b>51</b>

## **MEILLEURE GOUVERNANCE.**

**Justice, Rigueur, Transparence, et**  
**Mesures d'accompagnements**

## **NOTE INTRODUCTIVE**

Ce projet de meilleure gouvernance est le fruit de longues réflexions consécutives à d'innombrables nuits de veilles. En effet, la détérioration de la situation politique, économique et sociale de mon pays a toujours hanté mes sommeils et m'ont décidé, dans un ultime sursaut, à prendre mon stylo pour parapher sur papier, ce que je pense (selon mon expérience d'humaniste) être la meilleure solution pour sortir mes concitoyens dans la situation d'extrême pauvreté dans laquelle ils se trouvent.

Après moult réflexions et analyses pour trouver le nœud du problème, j'en suis parvenu, enfin, à l'idée que la solution pourrait peut-être résider dans la rationalisation du fonctionnement de l'administration (meilleure gouvernance), additionnée à d'autres propositions développées dans le corps du Projet.

Je suis persuadé que les propositions avancées dans le cadre du projet, aussi modestes soient-elles, peuvent bien servir comme cure de jouvence pour l'allégement de la souffrance du peuple sénégalais et pour l'amélioration de sa condition de vie.

De manière très succincte, le projet consiste dans son contenu : à la rationalisation dans la gestion de l'État et des biens publics, la mise en place des exercices de contrôles plus accrus au niveau des entreprises et de l'administration et de l'optimisation de l'application des lois et des règlements pour le bon fonctionnement des institutions.

## A- LES VÉHICULES ADMINISTRATIFS

- 1- Tout véhicule administratif en circulation doit être muni de « permis de circuler » en bonne et due forme délivré par l'autorité compétente.
- 2- Interdiction formelle de mettre les véhicules publics à la disposition de quelque groupement que ce soit (Organisations religieuse, associations, syndicats etc.).
- 3- Remise de tout véhicule administratif au parking du département dont - il est originaire (Ministère, service etc.) à partir d'une certaine heure, en tenant compte de certaines situations (mission, déplacement à l'extérieure etc.).
- 4- Gestion rigoureuse de toute cession de véhicule administratif en état d'être remisé (Transparence dans la procédure).
- 5- Limitation du nombre de véhicule selon le strict besoin nécessaire du département en question.
- 6- Justification de toute circulation et déplacement de véhicule administratif.
- 7- Un véhicule à la fois à la disposition des fonctionnaires et autres agents de l'État.
- 8- Interdiction totale d'être en possession de véhicule de l'État, autre que les personnes autorisées à disposer d'un véhicule administratif
- 9- Mise en règle de tout véhicule administratif (vignette, assurance visite technique etc.).
- 10- Tout véhicule endommagé doit être repéré, recensé, classé, avant de procéder à son remplacement.
- 11- Échéancier pour chaque département de l'État, pour le renouvellement du parc automobile.
- 12- Toute autre possibilité d'abus d'un véhicule de l'État, sera aussitôt formellement interdite, dès sa prise de connaissance.

Ces interdictions répertoriées au nombre de dix doivent nécessairement être portées à la connaissance de toute personne ayant lien avec l'objet en question. Enfin, un département chargé de l'administration des véhicules publics doit être mis sur pied, s'il n'existe pas déjà.

## **B- LA GESTION DU CARBURANT DE L'ÉTAT**

Le carburant de l'administration fait l'objet d'innombrable abus et de transaction financière de toutes sortes. Il est administré de manière laxiste. Certains même, l'échange contre de la monnaie, d'autres en font objet de libéralités. En tout cas, il s'agit de transactions malsaines et frauduleuses qu'il faut solutionner sans tarder.

### ➤ **Une gestion rigoureuse**

- 1- Une évaluation permanente des besoins de chaque département en carburant suivant une périodicité.
- 2- Justification périodique de l'utilisation de tout bons de carburant de l'État sur demande.
- 3- Retour de tout bon de carburant non utilisé pour les besoins du service.
- 4- Interdiction formelle d'échanges, de libéralités sous quelques formes que cela puisse être, des bons de carburant de l'État.
- 5- Pénalisation de toute transaction financière des bons de carburant de l'État, aussi bien à l'encontre des fonctionnaires, et autres agents, que de simples particuliers.
- 6- Toute autre possibilité d'abus de bons de carburant de l'État, sera aussitôt interdite et sanctionnée.
- 7- La gestion à ce niveau doit être renforcée en vue de parer à toutes tentation d'abus de la part des fonctionnaires et autres agents de l'État.
- 8- De telles interdictions doivent être portées à la connaissance de toutes personnes qui, de loin ou de près est susceptible d'y être impliquées.

**N.B :** La gestion rigoureuse des véhicules de l'administration, de même que les bons de carburants de l'État, pourrait rapportée à l'État sénégalais une manne financière colossale; Cette manne pourrait être consacrée à d'autres secteurs qui souffrent de sous financement endémiques. Par exemple dans les secteurs comme la santé, l'éducation etc.

Cependant, ces deux mesures proposées ne reflètent que la partie visible de l'iceberg.

Si d'autres secteurs avaient été passés au peigne fin, comme cela a été le cas pour les véhicules et le carburant, les caisses de l'État seraient renflouées d'argent neuve. Ce qui contribuerait à l'allégement de la souffrance des Sénégalais.

Tous les secteurs, sans exception, devraient faire l'objet de contrôles méticuleux et rigoureux pour, enfin, dégager toutes cette manne financière gaspillée, par-ci, par-là par des fonctionnaires et autres agents de l'État insouciants de l'intérêt général.

## C- RENFORCEMENT DES CONTRÔLES AU SEIN DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Les sociétés publiques d'État méritent d'être placées sur la ligne de mire de contrôles encore plus strictes, plus sévères et assez régulièrement. Voilà des milieux au sein desquels se passent des choses graves du point de vue **Éthique**. Pour cette raison, l'État devrait prendre des mesures idoines pour resserrer le contrôle à ce niveau. Ainsi, le contrôle s'appesantira **sur les deux organes décisionnels supérieurs** : *Les conseils d'administrations et les directions des entreprises publiques Étatisques.*

### a) Les conseils d'administration des sociétés publiques d'État

Le conseil d'administration d'une société est l'organe décisionnel supérieur au sein d'une entreprise publique quelconque. Toutes les décisions importantes sont prises en son sein. Il est l'organe de délibération, de contrôle et de décisions. Ainsi pouvons-nous constater l'importance qu'il faudrait accorder à cette instance dans l'entreprise. D'où la nécessité d'y placer des personnes à très hautes valeurs Éthiques, des personnes soucieuses de l'intérêt public. Et non des personnes irresponsables devant le bien commun de l'État.

Ce choix porté sur l'Éthique et l'intégrité des éventuels dirigeants de toutes entreprises et sociétés d'État s'avérerait être une bonne note pour une gestion plus rigoureuse et plus transparente dans ces sociétés en question. La valeur morale doit être considérée comme l'ultime critère dans la désignation de tout dirigeant d'entreprise et société d'État.

Cette seule donne ne sera pas suffisante, il faudrait la renforcée par des mesures, des contrôles périodiques pour constater le fonctionnement optimal de cette instance par rapport aux règles de procédures applicables dans chaque cas relevant de son activité et pouvant causer une entorse à l'Éthique, à la règle droite.

De telles entorses se constatent, assez souvent, dans l'influence que certains membres des conseils d'administrations des sociétés d'État peuvent avoir sur certaines procédures. Par exemple,

favorisé un ami pour l'obtention d'un contrat qu'il n'aurait pas dû si la procédure n'avait pas été respectée, positionnement d'un parent à un poste qu'il n'aurait pas dû occupés etc.

Par conséquent, nonobstant la désignation de personnes à haute valeur morale, l'État doit prendre des mesures administratives adéquates pour encadrer certaines délibérations pouvant être objet de malversation. Par exemple, délibérations sur le traitement (salaires et autres avantages sociaux) des membres d'un conseil d'administration, sur la fixation des salaires des fonctionnaires de ces entreprises (hauts fonctionnaires et fonctionnaires subalternes et autres travailleurs). Toutes ces mesures pour éviter des exagérations dans les émoluments alloués et qui peuvent, par la même occasion, donné lieu à des cas de favoritisme et des conflits d'intérêts.

Des mesures punitives doivent également être mises sur pied et être effectivement appliquées en cas de manquement à l'Éthique, aux règles de bonnes gouvernances, enfin à la stricte observance des règles de conduites morales, au sein de ses entreprises en question.

### **b) Les directions des sociétés publiques d'État.**

La direction d'une entreprise est l'organe exécutif de cette dernière. Sa fonction est de suivre et d'appliquer les recommandations du conseil d'administration de l'entreprise. Étant l'organe exécutif d'une entreprise, elle bénéficie d'énormes pouvoirs. Ainsi, parmi ses attributions, l'embauche et licenciement du personnel; les appels d'offres; les marchés publics; la signature des contrats; de même que la gestion de la comptabilité de l'entreprise.

De ses prérogatives et pouvoirs adviennent, assez souvent, des cas de malversations financières, de manquement à l'Éthique, au code moral, enfin à la corruption.

Comme nous l'avons signalé pour le conseil d'administration de l'entreprise, les cas de dérives Éthiques peuvent être importants et se résument **grossso modo** aux faits suivants :

- *Faire bénéficier d'une connaissance de l'obtention d'un contrat qu'il n'aurait pas dû obtenir si les règles de procédures étaient appliquées;*
- *Effectuer des embauches de complaisance à la faveur d'amis, de parents et autres connaissances;*
- *De détournement de fonds publics;*
- *Et autres sortes de pratiques corruptibles.*

En considération ce qui précède, il faudrait que l'État prenne des mesures préventives afin de contrecarrer d'éventuels tentations de manquement à la règle de la bonne gestion, à l'Éthique morale.

Pour ce faire, hormis la nomination de personnes à haute valeur morale, l'État doit procéder à l'édition de règles de procédures sévères qui encadreraient le fonctionnement de toutes les directions des entreprises publiques d'État dans l'exécution de leur tâche et de leur comportement professionnel quotidiens. Toutes ces mesures couronnées de règles punitives en cas de manquement à l'Éthique.

## **D- RÉVISION DES SALAIRES, COMPORTEMENT RÉPUBLICAIN DES HAUTS FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT**

### **a) Révision des salaires des hauts fonctionnaires**

L'État sénégalais doit avoir la parfaite maîtrise des salaires des fonctionnaires. De nouvelles conventions collectives sur les salaires et autres avantages sociaux doivent être passées en revue de manière périodique en vue de tenir compte de l'évolution globale de la situation économique et du pouvoir d'achat de l'ensemble de la population.

Là, ce serait faire preuve de lucidité et de grand bon sens, en ayant la volonté de remettre les choses en équilibre; ce serait faire honneur à la justice sociale.

Le bien-être d'une population se mesure d'après l'écart qu'il y ait entre le salaire du plus haut fonctionnaire et le plus bas salaire du citoyen ordinaire. Plus cet écart est énorme, plus la paupérisation est endémique. Pour éléver le niveau de vie d'une population, faudrait proportionner les revenus au prorata du revenu des diverses couches sociales composant la nomenclature nationale. D'ailleurs, c'est là évidement, qu'il faut voir apparaître la nécessité d'existence d'une classe moyenne. Il est de notoriété publique qu'une civilisation supérieure doit reposer sur une large base, sur une classe moyenne saine et bien constituée. En témoigne le développement des pays du nord. Ils ont bien compris le sens de l'adage, ce qui explique pour une large part, leur situation économique florissante.

Ainsi, dans le contexte actuel de marasme, de récession économique planétaire, de mondialisation accompagnée de dérèglement des économies, de remises en causes; des concessions, des sacrifices et renoncements s'imposent de part et d'autre des acteurs composants la société sénégalaise. Pour ce faire, il faudrait plus d'égalité, plus de justice sociale, plus de rigueur et de transparence dans la gestion des affaires publiques, plus de ponctualité dans le travail, moins de laxisme, plus de professionnalisme, accompagné d'une Éthique irréprochable.

## b) Comportement républicain des fonctionnaires de l'administration publique

Les fonctionnaires devraient refléter et incarner l'image régaliennes, républicaine des institutions Étatisques. Ils doivent s'identifier à sa respectabilité et sa dignité; servir de modèle aux populations qu'ils estiment servir; comme en témoigne cette stance **d'Aristote** pour qui : *Il ne suffit pas d'être prince pour être obéit, il faut avoir autres choses en plus* ». Cet autre chose, ça pourrait être des qualités supérieures, des comportements républicains et éthiques qui seraient à même d'exalter, de la part des citoyens, des sentiments patriotiques, de respect et d'admiration vis-à-vis de l'État et de ses représentants. Les attitudes des citoyens envers l'État ne sont que la marque du reflet que leur envoie ses représentants. Par conséquent, pour arriver à l'optimisation des comportements il faut d'abord, la conscience professionnelle, la discipline administrative et le sens du devoir.

### 1) La conscience professionnelle.

La conscience professionnelle c'est le respect de l'éthique, de la déontologie encadrant le domaine dans lequel s'exerce notre compétence. Ainsi définit, la conscience professionnelle fait appel de la part de l'agent ou du travailleur quelconque un certain nombre d'attitudes et de comportements vis-à-vis du métier qu'il exerce. Elle requiert concrètement une conscience accrue dans l'exercice de ses fonctions :

- **Respect des horaires du travail, (ponctualité au travail)**

Aussi bien à l'arrivée qu'au départ, de même que les pauses et autres questions relatives au temps alloué au travail. Il faut que le travailleur soit conscient de ses devoirs et obligations relatifs au temps qui lui est imparti dans l'exécution de sa tâche

- **Respect des délais de traitement des dossiers**

La conscience professionnelle requiert, entre autres conditions, le Respect des délais de traitement des dossiers dont la charge incombe à un agent ou travailleur quelconque. C'est à dire avoir une fermeté, une rigueur dans la planification et l'exécution des tâches. On touche ici, à la

problématique de tout le sérieux qu'il faut apporter à son travail contrairement au laxisme constaté, malheureusement, dans notre société où l'anarchie règne en maître.

- **La confidentialité**

Autres conditions d'une conscience professionnelle, la **confidentialité**. Elle consiste au respect scrupuleux de la vie privée des tierces personnes dont nous avons le dossier en charge. C'est une donnée très importante, tant pour les requérants que pour l'agent. Pour le premier, elle lui permet de préserver tous ses droits (droit à sa vie privée, son intégrité psychologique) et pour l'agent, la confidentialité est gage d'objectivité, de neutralité et d'impartialité dans l'exercice de sa mission.

- **La probité**

La probité est une condition plus que nécessaire dans l'exercice de toutes fonctions. Elle est un élément important dans le dispositif traitant de la conscience professionnelle. Elle est définie comme étant la droiture qui porte au respect des biens d'autrui, donc à l'observance strictes des règles, des droits et devoirs relatifs à la justice. Nous pouvons vite constater la pertinence de cet élément en ce qu'il constitue une barrière à toute tentatives de corruptions et autres sortes de pratiques laxistes qui sortent de tout cadre légal et réglementaire (fraude, détournement de fonds public, gaspillage etc.). Elle est une condition sine-qua-non pour contrer le désordre administratif, la gestion financière défectueuse de nos administrations.

La conscience professionnelle à elle seule, ne saurait suffire pour juguler à la problématique des errements constatés dans nos administratifs, et dont la principale cause repose sur le comportement disciplinaire et profane des fonctionnaires et autres agents de l'État. Pour venir à sa rescousse, la discipline administrative s'avère être d'une absolue nécessité.

## 2) **La discipline administrative**

La discipline administrative est avant tout un outil de gestion dont l'objectif principale est de promouvoir la loyauté, l'intégrité, l'impartialité, la conduite et l'efficacité des fonctionnaires et d'assurer de leur part un comportement consciencieux et respectueux envers tous les citoyens, dans le cadre de l'exercice de leur fonction; autrement dit, une attitude juste, exemplaire et irréprochable envers les citoyens, les institutions et enfin le travail pour lequel nous sommes payé. C'est-à-dire

au fin de respect et de considération vis à vis du souverain citoyen et des institutions républicaines.

Il faudra déterminer et préciser les normes de conduites administratives, de façon à assurer l'efficacité du service, ainsi que le respect de l'éthique et de l'autorité en vue de maintenir une intervention professionnelle de haut niveau; Le tout couronné par l'imposition d'une sanction disciplinaire en cas de faute et manquement quelconque à cette discipline administrative.

- **Faute disciplinaire**

Est considérée comme faute disciplinaire, tout manquement ou omission concernant une norme de conduite prévue par la loi et le règlement. Sa commission faute peut entraîner l'imposition d'une sanction : Cette sanction, édictée pour une meilleure efficacité de l'administration publique, peut prendre diverses formes selon la gravité de la faute dans le cas précis. Ainsi, peuvent-on les répertoriés dans selon leur gravité :

- *Avertissement*
- *Réprobation et admonestation*
- *Mis à pied sans salaire*
- *Rétrogradation*
- *Licenciement*
- *Bannissement pour toutes occupations publiques*

Comme nous pouvons le constater, toute sanction disciplinaire doit être proportionnée à la faute commise. En dernière analyse de ce chapitre, la codification rigoureuse sur la discipline administrative demeure une condition déterminante pour une administration disciplinée donc efficace et soucieuse de l'intérêt supérieure de la nation.

c) **Le sens du devoir**

Le sens du devoir est l'aptitude naturelle et tendancielle qu'à une personne à respecter tous les droits et obligations à sa charge. Il correspond à l'ensemble des règles morales, éthiques et esthétique, (*goût du travail bien fait*) auxquelles sont tenues de répondre toute personne à l'occasion de l'exercice d'une mission d'ordre relevant de L'intérêt générale. Ainsi définit, le sens

du devoir se manifeste, de la part des fonctionnaires et autres agents de l'État, par l'adoption d'un certain nombre d'égard et attitudes par rapport à :

- *La notion d'intérêt générale*
- *Le sentiment de patriotisme ou d'appartenance nationale*
- *Le goût du travail bien exécuté*
- *L'intérêt supérieure de la nation*
- *L'esprit de dépassement de soi.*

L'influence décisive que peut bien avoir *le sens du devoir* par rapport à l'objet de notre analyse, la meilleure gouvernance, tient à ce que l'ensemble des qualités qui lui sont inhérentes rendront à l'administration toute sa marque de respectabilité et de crédibilité (longtemps perdu) qui feront la fierté d'une administration efficiente, à la hauteur du meilleure que les citoyens peuvent attendre d'elle.

## **E- AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DE CERTAINS CORPS DE MÉTIER**

La révision des salaires des hauts fonctionnaires et autres agents de l'administration publique, *justifiée dans un contexte de marasme et de récession économique planétaire et pour les besoins d'une meilleure justice sociale*, devrait être, simultanément accompagnée d'une amélioration des conditions de vie de certains corps tels que : *la justice, la police et la gendarmerie nationale*.

Cette dernière considération est stratégique et doit nécessairement être suivie d'effets bénéfiques pour le meilleur fonctionnement de ces institutions que sont les trois corps précédemment cités.

Pour ce qui concerne la révision des salaires des hauts fonctionnaires, les raisons ont été largement expliquées dans les pages précédentes : cf. À la partie **B** (Révision des salaires et comportement républicain).

Nous allons, maintenant, passer à l'analyse des effets bénéfiques que peuvent avoir de telles améliorations (justifications et intérêts de cette amélioration.). Ainsi, nous aborderons en premier lieu les effets d'une façon non discriminé ; par la suite nous traiterons les effets pour chaque corps, plus spécifiquement et d'une manière plus approfondie.

### **a) Justifications et intérêts de cette amélioration**

#### **1) Justifications de l'amélioration**

Certains corps de métier méritent une attention toute particulière dans un contexte de politiques d'assainissement, de moralisation de la vie et des mœurs publiques, de crise économique mondiale et de paupérisation lancinante de la majorité des citoyens. Cette mesure trouve sa justification dans la volonté d'aller de l'avant afin d'en découdre d'avec les problèmes du moment :

- *La non-effectivité dans l'application des lois* ;
- *La corruption endémique* ;
- *Absence de motivation des agents concernés par cette mesure*.

## 2) Les Intérêts de l'amélioration

L'amélioration des conditions de vie de certains corps de métier présente des intérêts colossaux. En effet, élever le niveau de vie des agents de ces corps de métier, reviendrait à leur donner de la motivation, à leur exiger davantage de rigueur et de persévérance dans l'application des lois et règlement, à s'attaquer plus résolument, à ce qui gangrène le plus les économies de nos pays **la corruption**.

Néanmoins, pour parvenir à un résultat encourageant, il faudrait que ceux qui ont en charge l'administration justice et l'application des lois soient traités en fonction du résultat qu'on attend d'eux. C'est seulement après les avoir mis dans de meilleures dispositions, qu'on pourra exiger d'eux des résultats optimaux; dans le cas échéant, des sanctions sévères seraient tout à fait les bienvenus et en toute légalité (en cas de manquement). Comment pouvons-nous attendre de quelqu'un un travail bien fait si les conditions qui lui permettent d'effectuer ce travail font défaut ?

Nous pouvons aisément conclure d'après les considérations qui se dégagent dans les **justifications et intérêts**, que l'amélioration des conditions de vie des membres de ces corps de métier aiderait à trouver des solutions pour :

- *L'Optimisation des services publics (Une application effective et rigoureuse des lois et des règlements-motivation en vue d'un travail mieux.);*
- *L'éradication ou la diminution drastique de la corruption.*

### **3) Optimisation du service public**

Le but primordial de l'amélioration des conditions de vie des agents en question est d'arriver à une optimisation des services publics. C'en est une évidence que ces services en gagneront beaucoup de cette situation, en termes d'amélioration des services de qualité.

Cependant, avant de poursuivre notre étude, il faudra définir la notion de service publique pour mieux cerner ses contours. Qu'est-ce que le service public?

Il n'existe pas une définition juridique précise de la notion de service public. Néanmoins on peut le définir comme : ***le secteur regroupant toutes les activités économiques et sociales prises en charge par les administrations, les entreprises publiques et organismes publics.***

De cette définition, nous retenons l'expression « Activités économiques et sociales prise en charge par l'administration »; l'expression importe le plus dans le cadre de notre analyse. Il y a lieu d'aller dans les détails de l'expression pour mieux saisir l'objet de notre analyse. Quelles sont les implications qu'elle renferme ? Elles sont pluridisciplinaires et couvrent l'ensemble des activités des fonctionnaires de l'État. Il est question ici, du principal domaine d'activité de l'État; ainsi nous avons tous les secteurs d'activités (La santé, l'éducation, l'environnement, l'agriculture, le logement, l'emploi) qui entre dans le champ d'action de l'administration etc. C'est là qu'intervient la nécessité de prendre des mesures idoines en vue d'une meilleure application des lois et des règlements.

- Application rigoureuse, effective et adéquate des lois et des règlements.**

L'édition et l'application des lois et des règlements dans un État sont du ressort des professionnels de la justice et de leurs auxiliaires : Magistrature, Police, la gendarmerie etc. D'où la nécessité de les traités avec beaucoup d'égard. Un tel traitement semble être la meilleure disposition à prendre pour que les lois et le règlement soient traduits avec rigueur, effectivité et adéquation. Pour être plus clair, ces derniers doivent bénéficier de bonnes conditions de travail; un salaire à la mesure de leurs obligations et d'autres avantages sociaux qui leur permettront de vivre

dignement et de ne pas tomber dans une tentation de malversation financière, à la place d'une bonne et judicieuse application des lois et réglements.

Il est important de mentionner que l'optimisation du service public passe irrémédiablement par une application rigoureuse et effective des lois et des règlements dans un État quelconque.

S'ils arrivent à être judicieusement traduits dans les faits, un tel État connaîtra une avancée énorme dans la voix vers le développement.

#### **4) Les effets de l'amélioration.**

Les effets de l'amélioration des conditions de vie et de travail de ces corps de métier seront *perceptibles dans la diminution de la corruption et de l'application de la loi de l'État :*

- La diminution de la corruption dans le système**

La diminution de la corruption, voire sa disparition passe irrémédiablement par un meilleur traitement de ceux qui sont chargée de L'administration et de l'application de la loi. D'où la nécessité de les mettre dans de meilleures conditions de vie et de travail. Ce sera à cette condition seulement que l'on pourrait voir ce fléau circonscrit dans le système. Les raisons en sont expliquées dans la partie réservée aux intérêts de l'amélioration (cf.\*).

- Une meilleure application de la loi**

Comme pour ce qui est de la corruption, l'application efficiente et adéquate de la loi dépend en grande partie du meilleur traitement des agents et auxiliaires chargés de son administration et application. Nous pensons ainsi à la justice, la gendarmerie, et la police. Les raisons sont détaillées dans la partie réservée à l'application rigoureuse, effective et adéquate des lois et des règlements (cf.\*)

#### **b) Les effets et les intérêts pour chaque corps de métier**

Pour être plus précis dans notre analyse, nous allons voir les effets et les améliorations pour chaque corps nommément.

### **Les effets et intérêts sur le corps de la police nationale**

- Les responsables de l'application de la loi doivent s'acquitter en tout temps du devoir que leur

impose la loi, en servant la collectivité et en protégeant toutes les personnes contre les actes illégaux, conformément au haut degré de responsabilité qu'exige la profession. Les responsables de l'application des lois doivent respecter et protéger la dignité humaine et défendre et protéger le droit fondamental de toute personne.

- Les responsables de l'application des lois ne doivent commettre aucun acte de corruption.

Les responsabilités de ce corps de métier étant définie, nous verrons les effets que peuvent avoir l'amélioration de leur condition de vie et de travail sur de telles responsabilités.

- Les effets de l'amélioration sur la police.

Ayant en charge une mission délicate, d'intérêt général comme le laisse voir les responsabilités de cette mission, les effets de l'amélioration des conditions de vie et de travail de ce corps ne peuvent qu'être bénéfiques pour la moralisation des mœurs publiques et pour une application effective les lois et règlement de l'état. Car toutes responsabilité doit s'accompagner de meilleures conditions pour les remplir.

- **Les intérêts de l'amélioration sur la police**

Les intérêts d'une telle amélioration sont divers et ne se distinguent pas fondamentalement des intérêts sur les autres corps, objet de notre étude (cf. sous- partie2 « les intérêts de l'amélioration »).

### **2) Les effets et intérêts sur la gendarmerie nationale**

La mission de la gendarmerie consiste, entre autres prérogatives à :

- Veiller sur la sécurité publique;
- Assurer le maintien de l'ordre et l'exécution des lois et des règlements ;
- Afin de protéger les institutions, les personnes et les biens.

- ✓ **Les effets de l'amélioration**

Vu l'importance de telles charges publiques, l'amélioration de leur condition de vie et de travail sont plus que nécessaires pour bien accomplir cette haute mission d'intérêt public. Elle aura indubitablement des effets très positifs sur la diminution de la corruption et sur l'application adéquate des lois et règlements de notre pays. Car ce qu'il faut prendre en considération, c'est que la corruption et sa conséquence immédiate qui est l'absence d'application effective des lois et des règlements ne sont que les résultantes d'une pauvreté additionnée à un manque de volonté consécutif à un niveau de vie et de conditions de travail lamentables.

#### ✓ Les intérêts de l'amélioration

Comme ce qui a été dit pour police, les intérêts attendus sont : la diminution, voire de la disparition graduelle de la corruption dans le système et une application effective des lois et des règlements. Ces différentes considérations auront un impact positif certain sur la diminution de la pauvreté et des inégalités sociale dans notre pays.

### 3) Les effets et les intérêts de l'amélioration sur la justice

*La justice désigne* à la fois la conformité de la rétribution avec le mérite et le respect de ce qui est conforme au droit d'autrui. *En tant qu'institution*, elle est juge fondamental pour faire respecter les lois de l'autorité en place. En effet elle est sensée punir quiconque ne respectant pas la loi au sein de la société avec une sanction ayant pour but de lui apprendre la loi et parfois de contribuer à la réparation des torts fait à autrui, au patrimoine privé ou commun et à l'environnement.

Ainsi définie, nous pouvons constater toute la problématique juridique et morale liée à ce maillon important dans la chaîne du dispositif chargée de La mise sur pied et de l'application de la loi et du règlement dans notre cher pays.

Étant un organe de *contrôle, de régulation et d'application*, la justice joue un rôle d'équilibre tant sur le plan juridique que moral, tant au niveau individuel qu'institutionnelle. En effet, De telles prérogatives ne manqueront pas de susciter des questions, quant à efficacité dans l'exercice de cette mission. D'où l'importance d'envisager une amélioration des conditions de vie et de travail pour ce corps de métier. Une telle bonification répond à un intérêt général et engendrera des effets positifs certains pour une meilleure administration de la justice.

### ✓ Les effets de l'amélioration sur la justice

L'amélioration des conditions de vie et de travail des juges, magistrats, greffiers et autres agents de la justice engendrera indubitablement des effets très positifs dans le fonctionnement de cette institution. Ces effets peuvent être nombreux et variés :

#### - Optimisation dans l'administration de la justice

« Une mauvaise loi bien appliquée vaut mieux qu'une bonne loi qui souffre de son application » : Dit l'adage. Le problème de notre pays, ce n'est pas un manque de bonnes lois. Nous en avons les meilleures; mais le problème, au fond, réside aux niveaux de leurs applications effectives. En effet l'optimisation dans l'application des lois passe irrémédiablement par l'amélioration des conditions de vie et de travail de ceux qui en ont la charge (juges, magistrats, greffiers et autres agents de la justice) : c'en est la principale condition. Ces derniers soient, ne sont pas assez motivés pour le faire (pour des raisons financières), soit ils préfèrent faire appel à des solutions de rechanges à la place de leurs applications effectives (corruption). Les mettre dans les meilleures conditions matérielles et financières semble être la voie la mieux indiquée afin d'arriver à bout de cette situation dommageable. Je ne parlerai pas, ici, des impacts de la non-application des lois et des règlements sur les possibilités de développement de notre pays, mais ce à quoi dont il faut en convenir est que de telles conséquences soient désastreuses pour le bon fonctionnement de l'état.

#### - L'éradication de la corruption à la source

La corruption n'est que la résultante d'une administration judiciaire défectueuse qui laisse place à toutes sortes de transactions illicites et illégales. Mon objectif ce n'est nullement d'entrer dans les détails et faire l'attelage de cette panoplie de pratiques corruptibles. Ce qui serait aisément à faire, étant donné que la corruption est à ciel ouvert dans ce milieu. Mon but, c'est plutôt, proposer des pistes de solutions en vue de l'éradication de ce mal humain qui gangrène l'économie de notre pays et perverti les mœurs publiques.

Cette défectuosité dans le fonctionnement de cette institution est la conséquence de mauvais traitements tant matériels que financier des tenanciers de ce secteur clé de l'administration publique. Par conséquent une bonification de leur condition de vie et de travail s'avère être plus

que nécessaire pour l'éradication, à la source, de la corruption dans le système judiciaire Sénégalais et par extension dans les autres secteurs. Car elle en est le berceau.

#### ✓ **Les intérêts de cette amélioration**

Les intérêts visés dans l'amélioration des conditions de vie et de travail des agents de la justice sont : *la motivation des travailleurs de ce secteur et la moralisation des pratiques dans cette institution judiciaire.*

##### - **La motivation des travailleurs de ce secteur**

La motivation étant des facteurs de la non-application des lois et règlements dans notre pays, s'attaquer à elle peut constituer une bonne piste de solution. En effet, il faudrait pour ce faire améliorer les conditions de vie et de travail des travailleurs de ce secteur en leur dotant de moyens matériels et financiers adéquates pour mieux répondre aux exigences liées à leur délicate et noble mission de délivrer la justice dans des conditions les plus optimales.

##### - **La moralisation des pratiques dans cette institution judiciaire**

La justice étant le milieu, par excellence, des pratiques corruptibles les plus sordides et de toutes les formes, il est par conséquent plus que nécessaire qu'elle soit l'objet d'une attention toute particulière de la part des autorités de l'État. Cet appel est d'autant plus urgent que cela constitue un impératif pour la moralisation de la vie publique, seule gage de sécurité pour un développement harmonieux et durable de notre cher pays. Pas besoin d'entrer dans les détails, l'institution judiciaire est un tombeau à ciel ouvert en ce sens, au fait et au su de tous les citoyens. Ce qu'il faut proposer, cependant, c'est :

- ✓ D'améliorer les conditions de vie et de travail des travailleurs de ce secteur
- ✓ De poser des actes de sensibilisation et de conscientisation allant dans le sens de les persuader du caractère noble de leur mission.
- ✓ De les conscientiser sur les possibilités d'effets nocifs que des pratiques perverses peuvent avoir sur le développement du pays.
- ✓ De les sensibiliser sur le rôle d'exemple dont doivent faire preuve les juges, magistrats, greffiers, brefs de tous ceux qui, de prêt ou de loin ont un lien avec l'administration de la justice.

Voilà, grosso modo, ce que j'avais à développer au sujet de la justice et de ces auxiliaires par rapport au développement de notre pays. Le but de l'étude étant de démontrer : *l'application des lois et règlements et l'éradication de la corruption comme support important pour le développement, tant sur le plan économique qu'au niveau des mœurs publics.*

Pour ce qui est de l'impact d'une bonne administration de la justice par rapport au développement, nous y reviendront lorsque nous aborderons **les mesures d'accompagnements et structures d'encadrement**.

## **F- MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET STRUCTURES D'ENCADREMENT**

L'amélioration des conditions de vie et de travail des agents et auxiliaires de la justice dans cadre d'une politique d'optimisation dans l'application des lois et règlements, de la lutte contre la corruption et de la détérioration des mœurs publics, doit s'accompagner de mesures et être rigoureusement encadrer. Il sera également traité dans cette partie la justification de ces mesures, qui va être l'occasion d'aborder la question de l'importance de l'application de la loi et des règlements dans le processus de développement d'un pays.

### **a) Les mesures d'accompagnements**

Parallèlement aux mesures proposées, destinées à l'amélioration des conditions matérielles et financières des agents de ce corps de métier, dans le but d'optimiser l'administration de la justice et ses corollaires (Corruption, détérioration des mœurs publics), des règles disciplinaires et pénales doivent les accompagner en vue de leurs efficacités. Ainsi peut-on penser à la mise sur pied d'une série de mesures à l'encontre de tout contrevenant à **l'éthique et à la déontologie judiciaire**, quitte même à revoir le code de déontologie déjà existant en vue de son adaptation par rapport au contexte actuel. Ces mesures disciplinaires et pénales peuvent revêtir plusieurs formes :

#### **1) Les mesures disciplinaires**

Les mesures disciplinaires ont pour principales objectifs, de modifier un comportement ou tout acte répréhensible commis par un agent quelconque dans le cadre de l'exercice de ses fonctions. Par exemple : Avertissement accompagné de sévères admonestations, suspension, gel de possibilité d'avancement.

#### **2) Les mesures pénales**

Selon la gravité de la faute commise, des sanctions pénales peuvent être requises. Par exemple, en cas de flagrant délit de corruption, de solution de rechange à la place de l'application de la loi. Dans ces cas précis l'agent en question doit être traduit devant les tribunaux de droits

commun qui se chargeront de son jugement et les peines requises peuvent aller du licenciement à la condamnation accompagnée d'amende.

### b) Une structure d'encadrement

À ce niveau de notre étude sur l'optimisation dans l'application des lois et des règlements, de la lutte contre la corruption et de la détérioration des mœurs publics, la création d'une structure d'encadrement serait une nécessité. Elle aurait pour mission exclusive la surveillance et le contrôle de l'éthique et de la déontologie judiciaire et à tout ce qui touche à la non-application des lois et ses corollaires (corruption, détérioration des mœurs public) dans tous les secteurs de l'administration. Nous savons qu'il existe déjà des **ordres disciplinaires**, mais ici, il s'agira d'une structure externe indépendante des membres des corps de métier en question; puisque ses ordres siègent à l'interne. Pourrait siéger dans cette structure des personnes vertueuses, de très hautes dispositions morales et éthiques. Par exemple, d'anciens juges à la retraite qui ont déjà fait leur preuve de ce point de vue, des professeurs, et toute autre personne présentant des valeurs éthiques, d'intégrité, d'honnêteté ayant le sens du sacrifice dans le désintéressement. Ces mesures sont d'autant plus importantes que l'application effective des lois et des règlements les justifient.

## **G- JUSTIFICATION DES MESURES**

L'amélioration des conditions de vie et de travail des agents et auxiliaires de la justice se justifient par l'impact que ces mesures peuvent bien avoir dans le développement de notre pays, mais aussi sur la diminution, voire l'éradication de la corruption et ses corollaires (application des lois et des règlements)

### **a) L'impact de l'application des lois et des règlements dans le développement du pays**

Les dispositifs législatifs et réglementaires s'ils parviennent à être adéquatement appliqués dans toutes leurs rigueurs, auront sans conteste, des incidences très positives dans le développement de notre pays. Ces incidences se manifesteront aussi bien dans *la discipline* des *citoyens* mais aussi au niveau du *fonctionnement globale de notre société* (*une société plus juste et plus équitable*).

#### **1) L'Impact sur la discipline des citoyens**

Le baromètre à partir duquel il faut jauger la possibilité de développement d'un pays demeure la discipline de ses citoyens. Point de développement sans cette discipline, tant convoiter d'ailleurs par les pays avancés, parce qu'ils y voient une panacée incontournable pour toute quête de vie commune harmonieuse et organisée. Elle constitue donc le secret, la clé de leur développement social, économique et humain harmonieux.

En effet le développement des pays occidentaux n'est que l'aboutissement d'une longue volonté déterminée, tendue infailliblement vers une organisation et une harmonisation toujours croissante incluant tous les aspects de la vie de leur nation. *Mais comment cette volonté c'est elle faite* ? Évidemment par une bonne et rigoureuse application des lois et règlements. Lorsque les lois et les règlements sont rigoureusement, intelligemment et adéquatement appliqués, ils laissent indubitablement une marque indélébile sur le comportement de ceux à qui ils font objet de cette application. L'adage « nul n'est au-dessus de la loi » ne prend toute son importance que lorsque les citoyens l'auront compris à leur profit et sans révolte ni rancœur. C'est en ce moment que la vraie discipline, celle avoisinant la sagesse, base de tout développement harmonieux fera jours au

grand bénéfice de notre très cher nation. Par conséquent, toute la volonté des autorités doit tendre vers cette réalisation.

**2) L'impact sur le fonctionnement global de notre société.** (Une société plus juste et plus équitable).

Une application optimale des lois et des règlements aura un impact évident sur le fonctionnement global adéquat de notre société. En effet, une société dont le fonctionnement global est adéquat se mesure à l'aune de sa justice et de son équité. Une telle société engagera l'adhésion de tous ses citoyens vers un but unique et une volonté commune de réalisation d'une nation prospère et agréable à vivre pour tous ses ressortissants, étant donné que cela constitue le but ultime de toute société politique : Le bon soin de ses citoyens. Pourquoi *l'adhésion à une telle société?* Évidemment puisque les citoyens se sentiront impartialement traités quand bien même ils seraient dans une situation de pauvreté; parce que le sentiment d'appartenance aura pris le dessus sur le sentiment d'injustice et d'exclusion sociale.

**b) L'impact sur l'éradication de la corruption.**

Les mesures proposées conduiront graduellement à la diminution voire à l'éradication de la corruption, fléau qui sape le moral de la vie publique et constitue un frein à un décollage économique.

**1) Moralisation de la vie publique**

La moralisation de la vie publique de notre pays aura beaucoup à gagner de l'éradication de la corruption qui passe par l'optimisation dans l'application des lois et des règlements. Pour une bonne compréhension, nous allons essayer de bien cerner cette notion. Qu'entend-on par moralisation de la vie publique ?

Par cette expression, il est question de la rationalisation de toutes les pratiques, comportement et attitudes des élus et des citoyens par rapport aux biens publics et face aux institutions Étatales d'une manière générale.

Comment l'éradication de la corruption (l'application des lois et des règlements) peut-elle servir de tremplin à cette moralisation?

Si les lois et les règlements sont bien et rigoureusement appliqués, ce qui n'est pas le cas présentement, les élus ainsi que les citoyens en général seront tenus d'ajuster leurs pratiques, comportements et attitudes par rapport à la prescription normative. Ce qui serait un gage de sécurité pour les biens publics et de respect pour les institutions de la république, ainsi qu'en témoigne un sage, **Manou**, je cite : « *La vertu ne saurait guère s'affirmer par sa propre force. Au fond, ce n'est que la crainte du châtiment qui maintient l'homme dans certaines bornes et laisse chacun jouir en paix de ce qui est sien* ». Cette citation du sage démontre fort bien le décalage qui peut exister entre la plus belle intention (une bonne loi) et le résultat souhaité (son application). En définitif, les bonnes intentions ne servent pas à grande chose si elles ne sont pas accompagnées d'une volonté ferme et déterminée de les mettre en pratique. Voilà succinctement l'un des aspects de l'impact que peut avoir l'éradication de la corruption donc de l'application des lois et règlements sur la moralisation de la vie publique.

## 2) Émergence d'une économie plus florissante

Comme cela a déjà été signalé dans les pages précédentes, la corruption n'est que la résultante de l'inefficacité dans l'application des lois et des règlements de notre pays. Si elle arrivait à être éradiquée par le biais d'une application effective des dispositifs législatifs et réglementaires, l'une des conséquences immédiates serait l'émergence d'une économie florissante et bien portante au profit de tous les citoyens. Mais comment l'éradication de la corruption peut-elle servir une économie plus florissante? Pour répondre à une telle question, il faudra se tourner vers les effets de la corruption. Quels en sont les effets? Ils sont multiples et agissent d'une manière très négative sur l'économie.

L'un des plus remarquables effets consiste à la soustraction d'une importante somme d'argent aux trésors publics par le biais de diverses transactions illégales de formes différentes :

- ✓ Pot-de-vin acceptés par les fonctionnaires.
- ✓ Fraudes fiscales.
- ✓ Détournement de deniers publics.
- ✓ Appropriation illégale des biens publics etc.
- ✓ Et bien d'autres pratiques corruptibles.

Toute cette panoplie de pratique corruptible, une fois maîtrisée par une application rigoureuse des lois et des règlements renflouerait les caisses de l'État ; ce qui aurait un impact positif sur les investissements, donc à rendre l'économie plus compétitive et plus florissante.

Nous sommes parvenus au terme de notre étude sur l'impact de l'amélioration des conditions de vie et de travail des agents publics judiciaires de l'État dans l'application effective des lois et du règlement, comme gage de développement de notre pays.

Ce que j'ai voulu démontrer dans cette étude, c'est que l'application des lois et des règlements constitue un élément fondamental pour lutter efficacement contre **la corruption**, à améliorer la moralisation de la vie publique et en définitif, à donner une cure de jouvence pour le développement de notre pays.

S'il est constant que l'application des lois et des règlements restent plus qu'une nécessité pour le développement de notre pays, il n'en demeure moins, que d'autres facteurs non moins importants, soient requis. Il en est ainsi, par exemple, **de l'assainissement de la vie publique**. Ce que nous allons voir à présent.

## **H- ASSAINISSEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ET MORALISATION DE LA VIE PUBLIQUE**

Dans ce chapitre, il est question de l'assainissement de l'environnement et de la moralisation de la vie publique. Deux importants aspects de la vie publique qu'il faut donner toute la place nécessaire dans le cadre d'une politique de développement de notre pays.

### **a) L'assainissement de l'environnement public**

L'assainissement de l'environnement public est une démarche visant à améliorer la situation globale de l'environnement du pays dans ces différentes composantes; ainsi il comprend :

- ✓ ***L'hygiène publique*** : la collecte, le traitement et l'évacuation des déchets liquides, solides et des excréments.
- ✓ ***Un espace vital*** (cadre de vie décent, respectant la dignité humaine).

#### **1) La santé publique**

L'assainissement est fortement lié à la santé publique en raison de nombreuses maladies liées à un milieu malsain. En effet la proximité avec les eaux usées et l'absence de gestion des déchets solides entraînent des conséquences graves au niveau de la santé et peuvent engendrer des maladies à transmission telles que (la diarrhée, le typhoïde, l'hépatite, le choléra) etc.

- **Les impacts sociaux de l'insalubrité.**

Les impacts sont nombreux et graves :

- Pour les personnes qui vivent à proximité et pour les personnes vivantes de la récupération des déchets. Ces derniers sont quotidiens exposés à la contamination de toutes sortes.
- La prolifération des maladies, notamment celles que l'on vient de nommer dans la page précédente.
- L'inconfort en est également une des conséquences du milieu insalubre (apparence désagréable, odeurs, pollution de l'eau et de l'air etc.), d'autant plus que les déchets non collectés bloquent les canaux et les voies d'accès.



**Image 1** : Cette image représente le prototype net d'un milieu insalubre

- **La gestion des déchets**

La gestion des déchets est l'un des éléments à privilégier et doit être une préoccupation inlassable des autorités. Elle inclut leur collecte, leur transport jusqu'à un site, et leur traitement; elle peut aussi inclure le nettoyage des rues. Le ramassage s'effectue dans des poubelles domestiques ou collectives, vidée périodiquement dans **une benne** à ordure ménagère qui assure le transport.



**Image 2** : Cette image représente le prototype de matériau (benne) à utiliser pour la collecte des ordures collectives.

Dans les endroits moins développés, les déchets peuvent être collectés par brouette. Le nettoyage des rues peut être fait mécaniquement avec des balayeuses ou avec d'autres outils comme

des râteaux. Mais, il faudra au préalable, l'aménagement d'un site d'enfouissement sécuritaire et éloigné des milieux d'habitations.

- **Le traitement des déchets.**

Le traitement des déchets peut être de trois façons :

- ✓ Par dépôt dans une décharge aménagé ou non ;
- ✓ Incinération ;
- ✓ Par compostage.

Si les pays développés mettent en place des réglementations de plus en plus contraignantes pour le traitement des déchets, dans de nombreux pays en développement *la décharge non contrôlée* reste le moyen le plus courant d'enlever les déchets; ceux-ci sont souvent récupérés par des personnes pauvres pour les revendre; comme c'est le cas pour le Sénégal.

Cependant, cette solution de décharge non contrôlée, liée à la situation de manque de moyens financiers des pays en développement, n'est pas la plus appropriée. Elle expose les populations du plus grand danger de contamination, préoccupée qu'ils sont par la recherche de moyens de subsistances.

## 2) **Un cadre de vie sain, répondant à la dignité humaine**

Le droit à un cadre de vie saine, adéquate et harmonieux fait partie des droits et des besoins fondamentaux de l'être humain; sa vie ne se résume, non pas seulement, à la nourriture, à l'habillement et au logement. Mais aussi, bien évidemment, à un milieu de vie attirant lui permettant de s'épanouir individuellement, de s'isoler loin des tumultes quotidiens, de pouvoir se retrouver seul avec lui-même. Malheureusement ce cadre de vie manque lamentablement dans notre pays. Pourtant, l'importance de tels aménagements n'est plus à démontrer. Il participe au bien-être des citoyens, leur permet de décompresser, de sortir de la routine.



Image 3 : *un cadre de vie sain, adéquate et harmonieux permettant aux citoyens de décompresser.*

Dans chaque quartier, il devrait exister des aménagements permettant aux habitants de vivre une vie digne de ce nom, une vie répondant aux valeurs et à la dignité de la personne humaine; et non pas ce que l'on observe présentement, des citoyens entassés les uns sur les autres comme dans un pot de sardine, dans une promiscuité indescriptible.

- **Les conséquences de l'absence d'un cadre de vie sain et harmonieux**

Les conséquences de l'inexistence d'aménagement de cadre de vie sain et harmonieux en sont :

- ✓ La dépression par manque d'épanouissement, défaut d'espace vital ;
- ✓ L'agressivité des citoyens les uns envers les autres ;
- ✓ Développement de maladies liées à un manque de loisir (stress, angoisse etc.) ;
- ✓ Développement de vie de promiscuité avec ses conséquences néfastes (prostitution, banditisme juvénile etc.) ;
- ✓ L'absence de distance nécessaire entre les citoyens ;
- ✓ Impossibilité de trouver un cadre pour mettre de l'ordre dans ses idées et dans sa vie.

La liste peut être longue. Beaucoup de phénomènes sociaux ont vu le jour et se sont développés au Sénégal à cause d'un environnement en contradiction avec l'un des droits fondamentaux de l'être humain, le droit à un cadre de vie sain et harmonieux, d'un espace vital où les citoyens pourraient avoir recours pour retrouver un certain équilibre.

- **Les avantages de l'existence d'un tel cadre de vie**

Les avantages sont nombreux, variés et tiennent à plusieurs rubriques.

➤ *Les avantages d'une manière générale*

L'environnement est l'un des piliers fondamentaux pour un développement humain harmonieux et véritable. Il constitue le milieu immédiat de l'individu et joue un rôle déterminant dans son attitude et comportement de tous les jours. Plus le cadre de vie est sain, plus la personne est épanouie et heureuse, même à l'état de pauvreté. L'homme interagit avec son milieu dans le positif comme dans le négatif « Le milieu détermine la personne à-t-on tendance à dire » Par

conséquent les avantages d'un tel milieu en sont qu'il permet à la personne d'être bien dans sa peau, dans ses émotions et son intellect.

➤ ***Les avantages pour une certaine catégorie de personne (les enfants et les personnes âgées)***

Certaine catégorie de personne que l'on nomme les « personnes vulnérables » c'est-à-dire *les enfants* et *les personnes âgées* auront des avantages certains dans l'aménagement de cadre de vie sain et harmonieux dans leur milieu d'habitation (quartier, village, centre urbain etc.).

▪ **En ce qui concerne les enfants :**

Il va sans dire qu'il leur manque lamentablement de cadre de vie leur permettant de s'épanouir et de donner libre court à leur dispositions physiques et psychologiques. Un tel cadre de vie est une nécessité pour le développement de ses dispositions innées chez l'enfant.

L'absence de telles infrastructures récréatives à malheureusement causées beaucoup de handicaps chez les enfants qui n'en ont pas bénéficié au moment opportun; et c'est le lieu pour moi de faire un appel insistant auprès des autorités pour tenir compte de cette situation et qu'il leur plaise d'y apporter les correctifs appropriés.

▪ **En ce qui concerne les personnes âgées :**

Les personnes âgées seraient les plus grands bénéficiaires de l'aménagement d'un tel cadre de vie. En effet, vu leur âge avancé et souvent leur santé chancelante, cette catégorie de personne mérite un milieu épanouissant où il pourrait se réfugier pour fuir les train-train de la vie et souvent, une chaleur accablante dans un pays où la température avoisine les 50 degrés Celsius.

• **À quoi peut consister un cadre de vie sain et harmonieux de vie**

Un cadre de vie sain et harmonieux, doit être en endroit situé dans l'enceinte des quartiers, des centres urbains, des villages, et ville ou bien dans leur proximité et qui permet aux citoyens de s'y refusés pour décompresser relaxer, se changer les idées, après de dures journées de labeur ou en période de canicules. Ils peuvent même s'y adonner à leur loisir de préférence selon l'installation qui y est disponibles.

**Image 4 : un cadre de vie saint et harmonieux pour toutes les catégories de citoyens.**



Image 4

- **Les avantages sur le moral et la condition de vie des citoyens**

Le moral et la condition de vie ne dépendent pas de la situation de richesse et de pauvreté des citoyens mais plutôt du bien-être que le citoyen peut ressentir dans sa personne et dans son environnement. D'ailleurs, c'est qui donne tout son à sens à l'adage millénaire « un corps saint dans un environnement saint » ou « un esprit saint dans corps saint », ce qui reste pareil, car corps signifie ici environnement ». *Dans le même sens Friedrich Nietzsche, un philosophe allemand du 19ème siècle disait : « Entourez-vous de choses bonnes et parfaite; ce qui est parfait enseigne à espérer ».*

Par conséquent, dans sa politique d'amélioration des conditions de vie des citoyens, l'État doit essayer de mettre les bouchées doubles dans la création de cadre de vie saint, attrant et harmonieux, répondant au besoin fondamental de l'individu de se sentir bien dans sa peau. C'est ce qui donne la motivation nécessaire à l'être humain de vouloir vivre et d'améliorer sa situation quotidienne.

Une situation de pauvreté ne devient inacceptable que lorsque la personne se sent abandonnée par l'entité ou la collectivité qu'il juge responsable de sa situation. Mais si ce dernier, l'État, municipalité, communauté rurale, prend soin de l'environnement immédiat du citoyen, ce dernier se sentira rassurer de la présence d'un support psychologique que de sa condition externe. Ce qui fournit assez de motivation à l'individu pour aller de l'avant.

- **La gestion et l'entretien d'un tel cadre de vie**

Le problème auquel les États Africains sont confrontés et, pour ce qui nous concerne, le Sénégal, sont la gestion et l'entretien des infrastructures déjà existantes. La volonté de bien faire a

été toujours présente dans l'esprit des dirigeants des pays africains mais, c'est toujours dressé également le sempiternel problème de leur conservation.

C'est ce qui explique notre souci de résERVER ce sous paragraphe à la gestion des infrastructures dont la mise sur pied est proposée dans cette présente étude.

***La gestion et l'entretien*** d'installation d'un cadre de vie saint et harmonieux doit être une préoccupation fondamentale et quotidienne des autorités responsables de tels aménagements. C'est seulement dans cette optique que la pérennisation et la durabilité pourraient en être assurée.

Dans un tout autre ordre d'idée, mais toujours dans le cadre global de notre étude sur la bonne gouvernance, il va être abordé la question fondamentale de la moralisation de la vie publique.

## b) **La moralisation de la vie publique**

La moralisation de la vie publique consiste en la rationalisation de certaines pratiques et comportement en vue de rendre la vie en communauté plus juste et plus agréable. Ainsi, il sera question de l'importance de la réglementation des loisirs et de la moralisation de certaines de pratiques.

### 1) **L'Importance et la nécessité de la réglementation des loisirs.**

#### ✓ **Importance des loisirs**

Le loisir est l'un des droits et libertés fondamentaux de tout être humain, au même titre que se nourrir, se vêtir et se loger. Tout individu en a un droit inaliénable à son exercice durant ses temps libres. C'est une pratique saine, favorisant l'équilibre physique, psychologique et sociale de l'individu. Il en est du rôle de chaque État de favoriser et de faire la promotion de son exercice pour améliorer le bien-être de ses citoyens.

Cependant, étant donné que tout activité ludique se passe dans la communauté et peut avoir des effets collatéraux sur soi sur les autres et sur la vie de la communauté d'une manière générale, la réglementation devient une ultime nécessité.

## ✓ Nécessité de réglementation des loisirs

Même si le loisir demeure un droit fondamental de tout individu, il n'en demeure pas moins que l'État reste maître absolu quant à ses conditions d'exercice. Ainsi se pose la problématique de sa réglementation.

### ➤ Les différentes formes de loisirs et leurs réglementations :

#### - Les loisirs culturels ou médiatiques

Ces formes de loisirs regroupent les émissions culturelles telles : *le théâtre, la musique, les films*, et toute autre production ayant pour but la distraction.

Ces formes de loisirs sont les plus enclins à causer du tort à la société du fait de leur pouvoir de suggestivité et de leur contenu immoral. Les enfants en sont les premières victimes par leur grande sensibilité et du fait de leur âge. D'ailleurs c'est devenu une banalité déconcertante dans notre société de voir un enfant se comportait à la façon d'un adulte sans que cela soit objet d'inquiétude dans son entourage immédiat. Cette situation est grave et inquiétante à l'heure où j'écris ces mots pour attirer l'attention des autorités de notre pays. Nous ne pouvons pas continuer à fermer les yeux sur ce phénomène aussi gravissime, ayant à l'esprit que l'enfant, c'est l'avenir d'une société et notre société de demain ne sera que le reflet de l'éducation qu'on reçut les enfants d'aujourd'hui.

#### - La nécessité impérieuse d'une réglementation.

L'État a un rôle double à jouer dans le domaine du loisir. Un rôle de promotion et un rôle de réglementation. Cette duplicité le met certes dans une situation inconfortable. Mais il en est ainsi de la mission de tout État.

*Pour ce qui est de la réglementation*, objet de notre étude, les autorités de l'État doivent prendre conscience de la gravité de la **problématique des loisirs malsains et de la nécessité impérieuse de leur réglementation**. Il en va du moral public et de l'éducation des enfants, d'autant plus que nos ancêtres nous ont légué un pays de culture musulmane et des traditions les plus respectables. Il est de notre devoir, en tant qu'héritier de cette culture et tradition, de renforcer la perpétuation.

C'est un appel solennel que j'adresse aux autorités pour les inciter à prendre les mesures qui s'imposent.

**La réglementation** peut consister, selon la gravité du contenu de chaque émission, **de la censure à l'interdiction** de toute émission qui ne respecterait pas le code d'éthique que l'État aurait mis sur pied au préalable.

J'aurais bien voulu m'attarder sur les effets négatifs qu'auraient certaines émissions sur les enfants et la jeunesse, en vue de mieux faire ressortir le caractère urgent d'une réglementation, mais ni le temps ni l'espace ne m'en donne l'occasion.

#### - Les loisirs forains et nocturnes et la nécessité de leur réglementation

À côté des loisirs culturels ou médiatiques, existe d'autres **formes de loisir** (*par exemple : les bars, le dancing club*) Les principales caractéristiques de ces loisirs résident du fait qu'ils se **passent plutôt la\_nuit (nocturne)** et que ce sont des *loisirs extérieurs (FORAINS)*. Ces deux caractéristiques en font des formes de loisirs qui méritent l'attention toute particulière des autorités. En effet, ils peuvent être des lieux de perversion pour la jeunesse et pour le milieu de vie du fait :

- ✓ **La débauche qui s'y passe** (la prostitution, l'alcool et les drogues.)
- ✓ **De leurs situations géographiques.** Ces lieux de loisirs sont souvent situés en plein milieu de certains quartiers; ce qui influe énormément sur l'éducation des enfants sans mentionner le dommage que leur présence incongrue cause aux populations du fait du bruit et autres sortes de tapages.
- ✓ **Et le caractère tardif de leurs heures de fermeture** incite la jeunesse et la population qui les fréquentent à la paresse et au laxisme. Car, il est quasi-impossible de se lever le matin pour aller au travail ou à l'école si on s'est couché à six (6) heures ou à sept (7) heures du matin ; parce que, évidemment, à cette heure-là que ferment les bars et les lieux de dancing club.

Peu importe, ce que je voudrai démontrer ici, c'est l'urgence pour les autorités de réglementer :

- ✓ **L'âge de fréquentation de ses endroits de loisirs**

### **- La nécessité de la réglementation des loisirs forains et nocturnes**

Ces formes de loisirs, du fait de leurs principaux caractéristiques et des conséquences désagréables qui leurs sont attachées, requièrent toute l'attention des autorités quant à la nécessité de leur réglementation; il en va ainsi de l'intérêt général.

#### **✓ Propositions de pistes de réglementations**

#### **✓ Réglementation sur la débauche :**

En ce qui concerne la prostitution, la vente et l'usage des stupéfiants dans ces milieux, l'État doit procéder à l'interdiction catégorique de leurs exercices. Mon intention n'est pas d'aller dans les détails de cette réglementation; celle-ci relève de la compétence de l'État.

#### **✓ Réglementation sur leur situation géographique**

Une réglementation assez rigoureuse doit intervenir pour fixer, de manière claire et définitive, des zones spécifiques d'implantation des bars, dancing club et autres formes de loisirs forains et nocturnes.

#### **✓ Réglementation sur les horaires d'ouverture et de fermeture de ces milieux de loisirs.**

La réglementation est plus que nécessaire sur cet aspect particulier du fonctionnement des lieux de loisirs. En effet les heures d'ouverture et de fermeture présentent d'importantes implications tant au niveau des citoyens que celui de la population d'une façon générale (cfligne3 de la page précédente). De ce fait des mesures doivent intervenir pour en fixer la réglementation tel qu'autoriser leur ouverture à partir de 22 heures et fermeture impérative à 3 heures du matin, comme cela s'applique dans la plus grande majorité des pays développés.

C'est une question de discipline nationale. On ne doit pas tout se permettre dans le cadre d'une vie en communauté. Comment les autorités peuvent-elles se permettre de fermer les yeux sur un fait aussi gravissime. Il faut partir de l'idée que tous les citoyens, dans une situation normale, doivent se réveiller à 7 heures le matin qui pour aller à l'école, qui pour aller vaquer à ses activités régulières. Toute vie normale requiert une réglementation. Il en va du bon fonctionnement des institutions (l'économie) et de la vie en générale.

#### ✓ **La réglementation de l'âge de la fréquentation**

En vue de protéger la jeunesse de notre pays contre les effets pervers qui peuvent découlait de la fréquentation de ces milieux de loisirs, il est de son intérêt que l'état prenne des mesures drastiques et sans ménagement dans le sens de sa réglementation. De telles mesures ne doivent consister, en définitive, que dans la réglementation de l'âge de fréquentation de ces milieux en question.

Ainsi, les autorités peuvent décider de l'âge à partir duquel un citoyen a ou n'a pas droit de fréquenter les établissements de loisir forain et nocturne. Selon mon opinion personnelle, **la majorité** est l'âge requise pour une telle fréquentation. En deçà, par exemple, de cet âge de la majorité, L'interdiction doit être formelle.

**N.B :** Si la réglementation des loisirs participe à la moralisation de la vie publique, certaines pratiques et comportements sociaux aussi le sont, au même titre.

#### **2) Moralisation de certaines pratiques et des comportements sociaux en publics**

Pour une discipline nationale et un fonctionnement optimal des institutions, une politique de moralisation de certaines pratiques et comportements s'imposent. *Il en est ainsi de la pratique journalistique et politique et du respect des biens sociaux et des institutions.*

##### ✓ **La pratique journalistique.**

La prolifération des média (radio, télévision) dans notre pays à donner beaucoup d'engouement au métier de journaliste. Leur présence sur le paysage public est néanmoins très souhaitée et encouragée. N'eût été leur dévouement et abnégation, la démocratie s'en trouverait de beaucoup affaiblit.

Au demeurant, sa pratique telle nous l'observons présentement laisse place à beaucoup d'interrogation. Effet, la discipline n'y est presque plus. C'est de l'anarchie et du manque de respect et considération, aussi bien envers les citoyens que les institutions de la république. On en est même arrivé au point où la crédibilité du métier est entachée. Pourtant, il existe un code de déontologie journalistique qui en fixe les règles et conditions de fonctionnement. Est-il bien appliqué ou bien faudrait-il d'autres nouvelles normes plus sévères pour régir ce métier? En voilà des questions que l'on est sérieusement en droit de se poser.

En tout cas, à mon avis, pour le bien de la discipline nationale et de l'optimisation dans le fonctionnement des institutions, les autorités devraient, dans l'impératif, prendre des mesures idoines (adéquates) pour mieux canaliser la pratique de ce métier noble et très utile pour toute démocratie digne de ce nom.

#### ✓ **La pratique politique**

L'avènement de la démocratie et la diversité de plus en plus marquée des opinions à précipiter un nombre incalculable de parti sur le paysage politique de notre pays. On parle d'aujourd'hui de plus d'une centaine de partis politiques (160) légalement reconnu dans le pays. Ce nombre est pléthorique (aberrant) pour un pays de treize millions (13 millions).

#### ✓ **Les conséquences de la pléthore (prolifération) des partis dans le paysage politique sénégalais.**

Les conséquences de cette pléthore (profusion) de partis sont énormes et la plupart sont très négatives pour le bon fonctionnement et le développement de notre pays. Certes, il n'y a pas que du négatif dans ces conséquences.

#### ✓ **Les conséquences positives de l'accroissement du nombre de partis**

Il y a évidemment de grands avantages liés au nombre élevé des partis politiques dans la démocratie de notre pays. Leur présence témoigne de la volonté des autorités du pays et de ses citoyens de respecter leurs droits fondamentaux : sociaux et politiques. Par exemple :

- Le droit de concourir à la direction du pays ;
- Le respect de la liberté d'association ;
- Le droit de réunion, d'expression ;
- Le droit de participation aux affaires publiques (municipales, éducatives, sociales et culturelles) ;
- La diversité des idées et des points de vue dans les prises de décision.

Ce sont là quelques exemples parmi tant d'autres des conséquences très positives de leur présence.

### ✓ **Les conséquences dommageables de l'accroissement du nombre de partis**

Les conséquences négatives de la pléthore de partis dans la scène politique de notre pays sont nombreuses et variées. On ne peut citer que quelques-unes, tellement la liste d'être longue ;

- **Professionnalisation** de la politique
- **Envahissement** du paysage national par les partis politiques.
- **Ralentissement** du fonctionnement des institutions.
- **Supplantation** des vrais enjeux (sociaux, politiques, et économiques) au profit de l'activité politique et partisane.
- **Augmentation** de l'indiscipline nationale.
- **Fragilisation** de la cohésion nationale.
- **Dévalorisation** de la qualité des débats.
- **Dispersion** des votes lors d'élection.
- **Augmentation du morcellement** de la représentation et risque de médiocrité des débats. Débat. Au parlement.
- **Prolifération** des dérives, malentendus et autres amalgames sur la scène politique.
- **Détérioration** de l'image de la démocratie.
- **L'avènement** de la médiocrité sur la scène politique.

Cette liste des conséquences est très loin d'être exhaustive.

### ✓ **La nécessité d'une réglementation**

À la lecture et en comparaison des conséquences, tant positives que dommageable, de la présence pléthorique de partis politiques au Sénégal, on peut vite tirer la conclusion en faveur d'une réglementation des conditions de leurs accréditations. Étant indubitablement établit que les méfaits l'emportent sur les avantages, la réglementation s'impose.

Tout autre débat n'est que tergiversation et perte de temps. Car la réalité est claire et parlante. Pour ce qui a trait aux conditions de la réglementation, les autorités décideront des mesures adéquates à prendre dans ce sens.

En tout cas, selon mon opinion personnelle, fondée sur une analyse objective et neutre, je suggère solennellement aux autorités de procéder à la réglementation en se basant sur les considérations qui précèdent.

**N.B :** Si la réglementation de la pratique journalistique et politique influent sur la moralisation de vie publique, il en est de même pour certains comportements sociaux publics (Respect envers les biens sociaux et les institutions).

✓ **RESPECT DES BIENS SOCIAUX ET DES INSTITUTIONS.**

Le respect des biens sociaux et des institutions de la république sont des conditions incontournables dans le cadre d'une politique efficace de moralisation de vie publique. Cette sous-partie concerne aussi bien les autorités, les fonctionnaires, que les simples citoyens.

✓ **Respect des biens sociaux.**

Il y a abus de biens sociaux chaque fois qu'une autorité publique (dirigeant d'entreprise, fonctionnaires et autres mandataires de prérogatives publiques) utilisent à des fins personnelles les moyens de la société de manière contraire à son intérêt social.

C'est par nature une infraction grave, passible même d'une peine d'emprisonnement. Le fait par exemple, pour une autorité, d'utiliser le carburant de l'État à des fins d'intérêt personnel, des ressources allouées à un département ou service de l'État à des fins autres que celles pour lesquelles elles le sont, constituent des actes d'abus de bien sociaux.

Ce sont des pratiques très courantes dans notre pays. Ils doivent faire l'objet de protection contre toute tentation d'abus ou des détournements de la part de ceux qui en sont les gestionnaires. Pour cette fin les autorités doivent prendre les mesures nécessaires adéquates.

✓ **Respect des institutions de la république.**

Le respect des institutions est absolument nécessaire à toute organisation sociale, car il donne de la valeur aux règles et aux lois édictées dans la société. Il en est une des conditions de la cohésion sociale nationale et de la stabilité des institutions de la république.

Vu son importance dans le cadre la moralisation de la vie publique, les autorités doivent tout mettre en œuvre pour assurer sa promotion. Cependant, ce rôle l'état le partage avec les organisations de la société civile.

Pour ce qui est du rôle de la société civile dans la promotion du respect des institutions, nous y reviendrons dans le cadre d'une étude plus élargie de son importance de développement de notre pays.

## I- L'IMPORTANCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN PAYS.

Le terme société civile est une notion assez large et regroupe en son sein plusieurs entités :

- ✓ Les partis politiques ;
- ✓ Les organisations syndicales ;
- ✓ Les mouvements associatifs ;
- ✓ Les organisations non gouvernementales etc.

Ces entités ont chacun, en ce qui les concerne, pour principe la défense des intérêts de leurs membres, d'où l'appellation organisation de défenses d'intérêts; à une exception près pour les organisations non gouvernementales qui, pour elles, ont un champ d'activité plus large et se veut ainsi le partenaire privilégié et naturel de l'état.

Leur importance pour le développement d'un pays est indéniable car ils constituent les partenaires de l'État. Mais pour le besoin de notre étude, nous n'aborderont que la problématique des organisations non gouvernementales, du point de vue de leur importance pour le développement de notre pays.

### a) Les organisations non gouvernementales (ONG)) : partenaires privilégiés et naturels, pour le développement de la nation.

#### 1) Qu'est-ce qu'une organisation non gouvernementale ou ONG ?

Une **ONG** est une organisation de la société civile, d'intérêt public ou ayant un caractère humanitaire, qui ne dépend ni d'un État, ni d'une institution internationale. Elle décide de manière autonome des actions qu'elle engage. Ses membres sont des volontaires bénévoles, organisés le plus souvent en association. Ses ressources proviennent des fonds publics ou privés.

#### 2) Quelles sont les actions des organisations non gouvernementales?

##### • Les actions d'urgence

Leurs actions peuvent prendre la forme **d'intervention de première urgence** pour secourir des populations en danger en cas de catastrophes naturelles, de guerre, d'exode, d'épidémies etc.

- **Les actions d'aide au développement**

Les ONG entreprennent aussi des programmes à plus long terme, moins médiatisés cette fois-ci, **d'aide au développement** (éducation, santé, approvisionnement en eau, lutte contre la pauvreté, défense des droits de l'homme etc.).

**3) Les exemples d'organisation non gouvernementale et la portée de leurs actions**

- **Les exemples d'ONG**

Les organisations non gouvernementales sont nombreuses et existent partout à travers le monde. Elles ont des champs d'intervention diverses et variés selon le type de problématique qui constitue leur terrain d'investigation privilégié. Elles peuvent être de portée nationale, régionale ou internationale.

- **La portée des actions des ONG**

- ✓ Les ONG à portée internationale

À titre d'exemple, nous pouvons citer, Médecin sans frontière, la Croix rouge, Action contre la faim comme des ONG internationales.

- ✓ -Les ONG à portée nationale et régionale.

La Rencontre Africaine pour la défense des droits de l'Homme (**RADDHO**) comme une ONG Régionale, l'Organisation Nationale des Droit de l'Homme (**ONDH**) comme une ONG Nationale, Pour ne citer que les deux, juste à titre d'exemple.

Malgré l'étude plus ou moins exhaustive que nous venons d'effectuer sur les organisations non gouvernementales, nous ne retenons que l'aspect **aide au développement et les ONG à portée nationale et régionale** pour les besoins de notre étude, *à savoir l'importance des ONG pour le développement de notre pays*. Cependant, il fut nécessaire de faire le tour d'horizon pour plus de clarté dans la compréhension des enjeux qui nous préoccupent.

Leur importance pour le développement de notre pays repose sur le fait qu'elles constituent *des partenaires privilégiés et naturelles de l'Etat (PPNE)*.

## b) Les ONG nationales et régionales, PPNE pour le développement de notre pays.

Je commence par mentionner dans ce chapitre, que la discrimination faite aux organisations à portée internationales ne les exclut pas comme partenaire de l'État. Seulement leur intervention n'est souvent requise que lors d'enjeux planétaire, ce qui n'est pas l'objet de notre analyse, ici, à présent. Cependant leur importance pour le développement de notre pays reste indiscutable.

Cela étant dit, comme nous venons de le voir au niveau de leurs actions, **les organisations non gouvernementales** (ONG) ont pour principale mission d'aider les États dans l'exécution de leurs projets **humanitaires** (en cas de catastrophe naturelles, d'épidémie, famine etc.) et sociaux (santé, éducation, environnement, logements sociaux etc.) Ainsi, elles sont considérées en conséquence comme des collaborateurs, des partenaires privilégiés et naturels des États.

Étant trop pris dans les activités régaliennes de souveraineté telles la sécurité intérieure (la police, la gendarmerie), extérieure (l'armée), la monnaie, les relations internationales, la justice, L'État n'a pas le choix de se tourner vers les Organisations non gouvernemental pour l'exécution des tâches quotidiennes, énormes. Ce n'est pas l'État qui est le moteur de développement d'un pays, mais ce sont les ONG. Non seulement, elles sont motrices de développement mais peuvent aussi être créateur d'emplois. D'où la nécessité pour l'État de leur accorder plus d'égard en :

- Encourageant leur existence ;
- En faisant des partenaires privilégiés et naturels ;
- En les associant dans les activités et tâches humanitaires de l'État ;
- En les aidants dans leur structuration et développement ;
- En leur facilitant l'accès aux financements ;
- En créant même des prix de mérite, décernés chaque année pour attiser la concurrence à leur niveau.

**c) Les organisations non gouvernementale (ONG), une banque intarissable de ressources pour le développement de notre pays.**

Les organisations non gouvernementales constituent, pour la plupart, des laboratoires d'expertise professionnels de toute catégorie. Y sont présent des médecins, des ingénieurs, des professeurs, des juges, des avocats et autres. Toute cette sommité constitue une réserve de disponibilité qui pourrait être utile à l'État dans ses différentes tâches quotidienne d'intérêt générale.

**d)Les ONG : des organisations de bénévoles au service du développement de notre pays**

Un des concepts clé de l'activité et de l'importance du rôle des organisations non gouvernementales dans le développement est le bénévolat. En effet, à part le personnel qui s'occupe du fonctionnement, tout le reste des membres de ses organismes sont des volontaires, librement engagés, pour apporter leurs concours à leurs concitoyens dans le besoin : ce qui pourrait être très bénéfique à l'État.

Au lieu d'engager des experts indépendants à coût de millions de francs pour un travail de consultation, l'État pourrait, par exemple, faire appel à la compétence des professionnels des O.N.G soit gratuitement, soit à de très moindre coût, à titre de désintéressement volontaire.

Ces volontaires, pour la plupart des traités, des professionnels indépendants, des sans-emploi, ne demande pour leur engagement social que la reconnaissance, de la part de l'État et de leurs pairs, pour le service rendu à la société. D'où d'ailleurs l'importance de créer des prix d'encouragement pour les citoyens qui se sont démarqués par leur bonne actions, au cours d'une année. Les effets seront bénéfiques pour l'État et l'ensemble des citoyens; car ils se mettront à concourir pour le bien. Ce qui serait une chose très souhaitable.

**N.B :** Sur ce, j'attire l'attention des autorités sur le gâchis que représente le fait de ne pas entreprendre un partenariat plus actif, plus formel et plus structuré avec les organisations non gouvernementales déjà existantes et de ne pas en avoir encouragé la création d'autres dans l'intérêt de la nation.

## **J- RÉTROCESSION DES BIENS PUBLICS INDÛMENT ACQUIS**

Dans le cadre de sa courageuse croisade politique, en vue de récupérer les deniers publics frauduleusement acquis, L'État doit y inclure d'autres biens non moins importants, acquis illégalement aussi, au détriment de pauvres citoyens. Il s'agit des terres agricoles dont les paysans, un peu partout au Sénégal sont spoliés, et de terrains ayant fait objet d'appropriation et de transaction illégale.

### **a) Les terres agricoles dont les paysans sont spoliés.**

Le Sénégal est un pays de plus de 13 millions d'habitants dont plus de 7 millions vivent dans la campagne. De ces 7 millions plus de la moitié sont pauvres (plus de 4 millions). La grande majorité de cette population rurale vit essentiellement de l'agriculture, principale activité qui représente la plus importante ressource pour la nourriture de cette population. Déjà très appauvrie, elle s'est vue, dans ses derniers retranchements, spoliés de ses terres ancestrales, seule ressource dont-elle dispose pour sa survie. Ce sont des milliers de terres qui sont ainsi dérobées des mains de ces pauvres paysans, surtout du Waloo, précisément dans la communauté rurale de M'bane.

#### **1) Les raisons de l'accentuation de la pauvreté des paysans**

Certainement la pauvreté a toujours été le lot de la population rurale du Sénégal. Cette pauvreté endémique perdurait à raisons de la rareté des pluies, des sécheresses, du manque de moyens pour la rentabilité des terres (engrais, produits phytosanitaires et autres intrants). Pourtant, en dépit de cette dure réalité qui échappe à leur contrôle, les paysans se sont toujours débrouillés avec les moyens disponibles pour assurer leur survie.

Cependant avec l'avènement du régime précédent (celui de l'ex-président Abdoulaye Wade), la situation s'est d'avantage détérioré; car, cette fois-ci, des personnes véreuses et sans scrupules les ont tout simplement spoliées (se sont appropriés) de l'héritage de leurs terres ancestrales, desquelles ils dépendent pour leur survie.

## **2) Le cri d'alarmes des paysans spoliés de leurs terres ancestrales et nourricières**

Étant les représentants pauvres d'un système dont le maître mot reste le pouvoir économique c'est-à-dire l'argent, les paysans lancent un cri d'alarme à l'actuel régime pour être enfin rétabli dans ses droits les plus naturels.

### **b) Les terres objets d'appropriation et de transactions illégales**

Les autorités doivent ouvrir une large enquête pour mettre la lumière sur toutes les terres illégalement occupées ou ayant fait objet de transaction illégale dans le pays. Des scandales fonciers se font entendre partout et de toute part. Le cas le plus manifeste est illustré par le morcellement de milliers d'hectares de champs en terrain privé dans les localités de Keur-Massars, Niangue, Boune etc. Il est de la responsabilité du gouvernement d'éclaircir toute cette situation.

## **CONCLUSION**

Ce projet de contribution constitue un ultime effort de sacrifice consenti par un citoyen qui, malgré l'éloignement, reste constamment habité par le souci d'aider ses frères à traverser les dures épreuves de ce 21ème siècle et à œuvrer pour placer son pays dans le peloton de tête des nations émergentes. Espérant rencontrer une volonté similaire et une oreille attentive de la part des autorités de mon pays, je ne ménagerai aucun effort à l'avenir à mettre toute mon énergie et mon courage au service de la bonne marche de l'état.

Fait à Sherbrooke,

## LETTRE D'ACCOMPAGNIEMENT DU PROJET

À l'intention du président de la République, du premier ministre et à l'ensemble des députés

Je vous adresse mes salutations les plus distinguées et vous remercie d'avance d'avoir accepté de recevoir cette lettre et le document qui l'accompagne.

Ce document, je l'espère, va servir de contribution à la tâche ardue mais pas moins noble et importante à laquelle vous vous êtes engagés, qui est d'amener notre pays vers un développement durable. En effet, bien qu'étant à l'étranger, je n'en reste pas moins attaché au sort de mon pays et de mes concitoyens, et je cherche aussi de mon côté des solutions afin de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

J'espère que la mise en œuvre des propositions et des idées développées dans le projet serviront à améliorer la situation politique, économique et sociale de mon pays.

Tout en vous témoignant de mon entière assistance pour la suite des événements, Je vous prie d'accepter l'expression de mes salutations distinguées.

Ndiaga Ba

1560 Rue Parent, J1K 2E2

Sherbrooke, Canada

[vosach.info@gmail.com](mailto:vosach.info@gmail.com)